



CANTON DU VALAIS
KANTON WALLIS

Présidence du Conseil d'Etat
Information (IVS)

Präsidium des Staatsrates
Information (IVS)



VILLE DE SION

COMMUNIQUE POUR LES MEDIAS

12 novembre 2012

3^e correction du Rhône (R3) Exposition itinérante *SION-sur-RHÔNE*

(IVS).- Dans le cadre de la 3^e correction du Rhône, le canton du Valais et la ville de Sion se sont associés pour définir et partager une vision de l'aménagement du fleuve et de ses abords à travers la capitale, par un concours d'urbanisme. Après avoir présenté les projets candidats et le projet lauréat en juin, ils s'associent aujourd'hui pour mettre sur pied une exposition itinérante inaugurée ce jour par le conseiller d'Etat Jacques Melly et le président de Sion Marcel Maurer. L'objectif de l'exposition est de permettre aux habitants de la capitale de prendre connaissance et de s'exprimer sur cette vision de l'aménagement futur de la ville et du fleuve.

Plusieurs équipes de spécialistes internationaux ont pris part au concours d'urbanisme organisé par le canton et la commune pour définir la vision du fleuve et de ses abords, de la Lienne à la Morge.

La vision retenue au terme de ce concours affine et valorise les élargissements du fleuve prévus par la 3^e correction, en propose un nouveau à travers la ville, prévoit l'aménagement de places, de parcs, de quais, ainsi que des espaces de loisir, détente et nature sur le secteur de la Borgne et des Iles, en profitant de la dynamique restaurée du fleuve. Elle prévoit également un redéploiement du tissu urbain de la ville en direction du fleuve.

Aujourd'hui, la ville et le canton inaugurent une exposition itinérante présentant cette vision. Cette exposition est installée à a place des Remparts, pour une semaine. Elle se déplacera ensuite à travers la ville jusqu'à fin décembre, en s'arrêtant aux Roches Brunes, à la Ferme Asile, à Uvrier, Bramois, la Platta et Châteauneuf.

Cette exposition permettra à chacun de prendre connaissance de la vision de l'aménagement futur de la ville et du fleuve.

C'est une première qui marque la volonté conjointe de la ville et du canton de mettre en œuvre cette vision à travers tant la correction du Rhône que l'aménagement futur de la ville.

Pour de plus amples renseignements, vous pouvez vous adresser au conseiller d'Etat Jacques Melly (027 606 33 00) ainsi qu'au président de la Ville de Sion Marcel Maurer (027 324 11 02)

